

Feuille de tarifs pour les prestations de service 2022

Les conditions générales suivantes s'appliquent :

- Les temps de déplacement et d'attente sont facturés sur la base des travaux effectués
- Les temps de déplacement sont compris dans les forfaits

Aperçu des tarifs horaires nets & forfaitaires

N°	Description des prestations	Coûts
	Les taux forfaitaires se réfèrent aux installations standard	
	Systèmes de maintien de pression tels que Variomat Giga comme installation d'eau chaude ou spéciale	Sur demande
1	Personnel spécialisé, tarifs horaires	
	Déploiement du personnel spécialisé	selon le travail
	Technicien de maintenance	CHF 145,00
	Technicien pour installation spéciale	CHF 194,00
2	Systèmes de maintien de pression, forfaits	
	Mise en service des système de maintien de pression commandé par pompes ou par compresseur :	
	Dans la catégorie 1 (1 pompe) Récipient jusqu'à 1.500 L	CHF 504,00
	Dans la catégorie 1 (1 pompe) Récipient jusqu'à 3.000 L	CHF 840,00
	Dans la catégorie 1 (1 pompe) Récipient jusqu'à 5.000 L	CHF 1.071,00
	Dans la catégorie 2 (2 pompes) Récipient jusqu'à 1.500 L	CHF 620,00
	Dans la catégorie 2 (2 pompes) Récipient jusqu'à 3.000 L	CHF 945,00
	Dans la catégorie 2 (2 pompes) Récipient jusqu'à 5.000 L	CHF 1.176,00
	Dans la catégorie 3 (RSC Compact/Servitec S)	CHF 449,00
	Autre installation le même jour/site, catégorie 1 (1 pompe) Récipient jusqu'à 1.500 L	CHF 234,00
	Autre installation le même jour/site, catégorie 1 (1 pompe) Récipient jusqu'à 3.000 L	CHF 452,00
	Autre installation le même jour/site, catégorie 1 (1 pompe) Récipient jusqu'à 5.000 L	CHF 683,00
	Autre installation le même jour/site, catégorie 2 (2 pompes) Récipient jusqu'à 1.500 L	CHF 250,00
	Autre installation le même jour/site, catégorie 2 (2 pompes) Récipient jusqu'à 3.000 L	CHF 473,00
	Autre installation le même jour/site, catégorie 2 (2 pompes) Récipient jusqu'à 5.000 L	CHF 704,00
	Autre installation le même jour/site, catégorie 3 (RSC Compact/Servitec S)	CHF 145,00
	IBN Fillsoft associé à Fillguard, Fillcontrol Plus Compact	CHF 99,00
	IBN Fillcontrol Plus	CHF 99,00
	IBN Master Slave	CHF 459,00
	IBN I/O Modul	CHF 106,00
	IBN Bus-Modul	CHF 106,00
	Maintenance conformément au contrat de maintenance existant d'une durée contractuelle d'au moins 2 ans :	
	Dans la catégorie 1 (1 pompe)	CHF 441,00
	Dans la catégorie 2 (2 pompes)	CHF 546,00
	Autre installation le même jour/site, catégorie 1 (1 pompe)	CHF 257,00
	Autre installation le même jour/site, catégorie 2 (2 pompes)	CHF 326,00

Maintenance ponctuelle sans contrat de maintenance :	
Dans la catégorie 1 (1 pompe) sans contrat	CHF 515,00
Dans la catégorie 2 (2 pompes) sans contrat	CHF 637,00
Autre installation le même jour/site, catégorie 1 (1 pompe) sans contrat	CHF 307,00
Autre installation le même jour/site, catégorie 2 (2 pompes) sans contrat	CHF 380,00

Taxe sur la valeur ajoutée

Tous les montants et frais supplémentaires susmentionnés s'entendent hors T.V.A. légale applicable au jour de la livraison/prestation. Selon

l'assujettissement à la TVA du destinataire des prestations de construction conformément à § 13b, al. 5, phrase 2 en relation avec l'al. 2, n° 4 UStG (loi allemande sur la T.V.A.) (mécanisme d'autoliquidation).

Déploiement et frais de déplacement

Le déploiement de personnel spécialisé s'effectue conformément aux exigences légales :

- Facturation des frais d'hébergement sur la base des dépenses réelles
- Facturation des frais d'un voyage en train ou en avion de 2e classe ainsi que les suppléments applicables pour le transport des bagages et des outils de montage
- Facturation des déplacements avec un véhicule de société ou un véhicule de location
- Facturation des déplacements avec un véhicule de société ou un véhicule de location, pour assurer l'acquisition de matériel par exemple

Base de calcul pour les réparations en Suisse

Véhicule	Coûts
Forfait aller-retour	CHF 189,00

Majorations pour heures supplémentaires et jours fériés

Les majorations suivantes seront facturées pour les heures supplémentaires et les jours fériés :

Période	Majorations
Pour les deux premières heures supplémentaires quotidiennes	25 % par heure de travail
À partir de la troisième heure supplémentaire journalière	50 % par heure de travail
Travail de nuit, s'il s'agit d'heures supplémentaires	50 % par heure de travail
Travail du samedi	50 % par heure de travail
Travail du dimanche	70 % par heure de travail
Saint-Sylvestre, lundi de Pâques, 1er mai, lundi de Pentecôte, réveillon de Noël	150 % par heure de travail
Autres jours fériés	100 % par heure de travail
Pour des conditions particulières de travail :* - Travail à partir de 5 mètres de hauteur - Travail exposé à un haut degré de saleté - Travail dans des pièces excessivement froides ou chaudes - Travail requérant une plus grande quantité de vêtements	20 % par heure de travail

* Le cas échéant, les conditions particulières de travail sont mentionnées par le technicien de maintenance dans les rapports du service après-vente.